

**Mémemorandum de la 10^{ème} Rencontre annuelle du Club des Agences et Structures
Africaines en charge de l'Electrification Rurale**

Djibouti, du 25 au 29 novembre 2013

1. La 10^{ème} Rencontre annuelle du CLUB-ER s'est tenue du 25 au 29 novembre 2013 dans la République de Djibouti, dans les salles de l'Hôtel Sheraton. La liste des participants est jointe en annexe.
2. La séance d'ouverture a été présidée par son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République de Djibouti Abdoukader Kamil Mohamed. Quatre allocutions ont été prononcées à cette occasion, à savoir :
 - L'Allocution d'ouverture de Monsieur N'guessan Pacôme N'cho représentant de Monsieur Cissé Sabati, Directeur Général Energie, Côte d'Ivoire, Président du CLUB-ER
 - L'Allocution de Son Excellence Madame La Secrétaire d'Etat chargé de la Solidarité Nationale, Mme. Zahra Youssouf Kayad
 - L'Allocution de Bienvenu du Ministre de l'Energie chargé des Ressources Naturelles de la République de Djibouti, S.E. M. Ali Yacoub Mahamoud
 - Le Discours d'ouverture du Premier Ministre de la République de Djibouti S.E. M. Abdoukader Kamil Mohamed
3. A la suite d'une présentation du programme de la rencontre par M. Denis Rambaud-Méasson, Président de IED qui assure le Secrétariat du CLUB-ER, les échanges ont été organisés autour des sessions suivantes :
 - Session d'information et d'échanges sur le CLUB-ER
 - Session thématique sur le thème : « Accès à l'énergie pour tous dans les zones rurales d'Afrique. Progrès et perspectives au sein du CLUB-ER? » ;
 - Rencontres « Business to Business » avec le secteur privé et les Membres associés;
 - Assemblée Générale du CLUB-ER ;

Puis, l'Assemblée a élu l'Agence d'Electrification Rurale (REA) de l'Ouganda et l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale pour assurer le Secrétariat de la 10^{ème} rencontre annuelle du CLUB-ER.

4. Session d'information et d'échanges sur le CLUB-ER :

Après le traditionnel tour de table des participants, la session s'est poursuivie par trois présentations du pays hôte :

- M. Bouh Moussa, Directeur de l'Energie, avec une présentation du secteur de l'électrification rurale en République de Djibouti qui a souligné la volonté de Djibouti d'avoir une énergie 100% verte à l'horizon 2035 grâce à son potentiel éolien, aux importations d'énergie hydroélectrique d'Ethiopie et des ressources géothermiques importantes.
- M. Emmanuel Paillart, de l'Agence Djiboutienne pour le Développement Social qui a présenté les projets solaires d'électrification rurale et de services

associés dans le secteur de la santé, de l'éducation et de l'alimentation en eau potable.

- M. Miyir Mohamed, Directeur Adjoint de l'ADME, Agence Djiboutienne de la Maîtrise de l'Energie qui a présenté le concept d'éco-village en milieu rural soutenu par son Agence.

L'Assemblée a apprécié les efforts du pays hôte pour accroître l'accès au service électrique ainsi que son engagement en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Puis les débats qui ont suivi ont porté sur la pérennisation des projets.

La Session s'est poursuivie par des nouvelles des membres du CLUB-ER sur des événements significatifs intervenus dans leur pays depuis la dernière Assemblée Générale.

- M. Halilou Kané, SGA Ministère de l'Énergie et du Pétrole, Niger a informé de la création de l'Agence Nigérienne d'Électrification Rurale (ANPER) ;
- M. Jean-Pierre Beyoko Loku, Coordonnateur de la CNE de RDC a présenté le lancement d'un important programme de microcentrales hydroélectriques dédiées à l'électrification rurale ;
- M. Lamine Coulibaly, Chef Service SAMPER, AMADER Mali a présenté le Projet SHER-SREP Mali qui vise à hybrider par système solaire une cinquantaine de petites centrale diesel ;
- M. Aloys Ndugaritse, Conseiller au Cabinet du Ministre de l'Energie et des Mines, Burundi a informé de la création d'une Agence d'Électrification Rurale et l'élaboration d'une stratégie nationale sur les énergies renouvelables et l'électrification Rurale ;
- M. Mamadou Saïdou Diallo, Responsable technique, Bureau d'Électrification Rurale Décentralisée (BERD), Guinée a annoncé la transformation prochaine du BERD en Agence Guinéenne d'Électrification Rurale (AGER) » ;

Les échanges et discussions qui ont suivi ont mis en évidence les nombreuses évolutions et changements en cours et le dynamisme du secteur.

Dans un second temps, cette session a été marquée par les présentations effectuées par deux structures en charge de l'électrification rurale et candidates à l'adhésion au CLUB-ER :

- M. Geoffrey Musonda, Directeur Général, Rural Electrification Authority (REA), Zambia
- Eng. Ali Abdelrahman Ali, Directeur Général, Sudanese Electricity Distribution Co Ltd, Sudan

A travers ces présentations, les participants ont pu prendre connaissance du contexte de l'électrification rurale dans ces deux pays, mesurer la motivation des structures candidates à l'adhésion au CLUB-ER, et apprécier l'intérêt potentiel d'un partage d'expériences avec celles-ci.

Son Excellence, Madame Nadifa Mohamed Osman, Ministre Délégué, Ministry of Public Works & Reconstruction, Marine Transport, Ports and Energy, de Somalie a exposé la situation du secteur électrique dans son pays après une longue guerre civile et a exprimé

son intérêt pour le partage d'expérience avec les pays membres du CLUB-ER. Elle a informé l'assemblée de son souhait de proposer la candidature de son Ministère à l'adhésion au CLUB-ER.

La Session s'est terminée par une présentation des activités réalisées en 2013 et de la programmation des activités 2014 par le Secrétariat du CLUB-ER.

5. Session thématique sur le thème : « Accès à l'énergie pour tous dans les zones rurales d'Afrique. Progrès et perspectives au sein du CLUB-ER? »

Cette session avait pour objectif de susciter un débat sur l'état d'avancement de l'accès à l'énergie dans les zones rurales dans les pays membres du CLUB-ER. Après une introduction du Secrétariat du CLUB-ER avec un rappel des objectifs de l'initiative d'accès à l'énergie pour tous, neuf pays membres ont présenté leur expérience et leurs objectifs en matière d'extension de l'accès à l'électricité dans les zones rurales :

- M. N'guessan Pacome Ncho, DGE, Côte d'Ivoire
- M. Theophil Bwakea, Ingénieur principal, REA, Tanzanie
- M. Mamisoa Rakotoarimanana, Directeur Technique, ADER, Madagascar
- M. Barbara Asiiimwe, Legal Advisor, REA, Ouganda
- M. Amadou Sow, Assistant du Directeur Général, ASER, Sénégal
- M. Theophil Bwakea, Ingénieur principal REA, Tanzanie
- M. Mario Batsana, Economiste, FUNAE, Mozambique
- M. Issa Oumarou, Chef de Cellule des Financements, AER, Cameroun
- M. Robert B.M. Sogbadji, Ministère de l'Energie et du Pétrole, Département des Energies Alternatives et Renouvelables, Ghana.

Ces présentations, ainsi que les débats riches et intéressants qui ont suivi, ont souligné les différentes approches et stratégies mises en place par les pays du CLUB-ER. Avec des situations de départ contrastées, les pays sont mobilisés pour une extension rapide du service électrique dans les zones rurales.

6. Rencontres « Business to Business » avec le secteur privé et les Membres associés;

Cette session avait pour objectif de permettre des échanges directs et interactifs entre les représentants des Membres associés, des privés et des membres du CLUB-ER. Quatre Membres Associés ont eu l'opportunité de présenter aux membres du CLUB-ER leurs activités dans le domaine de l'électrification rurale. Les présentations ont été effectuées par :

- M. Jean-Claude Houssou, Electricité de France (EDF), France
- M. Bozhil Kondev, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Allemagne
- M. Laurent Herbaut, Area Manager North & West Africa, Nexans, France
- Stéphane Redon, Sunna Design, France

La diversité des interventions et la richesse des échanges ont mis en évidence l'intérêt pour le CLUB-ER de poursuivre son ouverture en direction de nouveaux membres associés.

7. Assemblée Générale du CLUB-ER

Sous la présidence de Monsieur N'guessan Pacôme N'Cho, représentant le Président du CLUB-ER, les travaux de l'Assemblée Générale ont abouti aux décisions suivantes :

1- Adhésion de nouveaux membres

A la suite des demandes écrites adressées dans cette optique au Secrétariat du CLUB-ER, ainsi que des exposés effectués en plénière en début de conférence, l'Assemblée Générale a approuvé l'adhésion (1) de l'Agence d'Electrification Rurale de Zambie et de (2) la Compagnie de Distribution d'Electricité du Soudan, comme nouveaux membres du CLUB-ER.

Le Directeur des Energies Renouvelables et Alternatives (Ministère des ressources hydrauliques et de l'électricité) du Soudan, ainsi que Madame la Ministre Déléguée (Ministère des Travaux Publics, de la Reconstruction, du Transport Maritime, des Ports et de l'Energie) de Somalie ont participé à titre d'observateurs et envisagent de poser leur candidature pour une adhésion effective lors de l'Assemblée Générale de 2014.

2- Rapport d'activités et Rapport financier 2012-2013

Le Secrétariat du CLUB-ER a présenté le rapport technique et financier de la période 2012-2013, qui a été approuvé par l'Assemblée Générale. Les participants ont exprimé leur satisfaction pour les activités réalisées sur la période 2012-2013.

Les membres du CLUB-ER se sont engagés à régulariser les arriérés de paiement de cotisation.

3- Programmation des activités 2013-2014

- Formations thématiques

L'Assemblée Générale a confirmé l'organisation de formations en français et en anglais sur le financement de l'électrification rurale à base d'énergie renouvelables. Ces formations seront organisées respectivement au Sénégal et au Soudan.

- Jumelages

L'ASER du Sénégal accueillera une délégation de jumelage durant la période janvier-février 2014, CI-ENERGIES et la DGE de Côte d'Ivoire vers le mois d'avril 2014 et l'AER du Cameroun durant la période mai-juin 2014.

4- Evolutions institutionnelles du CLUB-ER

Le rapport sur les évolutions institutionnelles du CLUB-ER a été présenté par le Consultant M. Dibongue Kouo. Des discussions qui ont suivi, l'Assemblée Générale a pris les décisions suivantes :

- Les membres du CLUB-ER disposent de deux (2) semaines pour faire parvenir par écrit leurs observations sur le rapport au Secrétariat.
- La création d'une Association de droit privé. Le Secrétariat, sous l'autorité du Comité de Pilotage qui se réunira, finalisera avant le 28 février 2014, un dossier d'appel à candidature pour l'accueil du siège social de l'Association. Les membres du CLUB-ER souhaitant accueillir dans leur pays le siège de l'association transmettront leur dossier de candidature avant le 31 mai 2014. L'Assemblée Générale donne mandat au Comité de Pilotage pour analyser les candidatures et adresser une proposition de choix à l'ensemble des membres du CLUB-ER 30 jours après la date limite de réception des candidatures. En cas d'objection de 10

membres ou plus sur la proposition de choix dans un délai de 30 jours, la décision du choix du siège sera portée devant l'Assemblée Générale 2014.

- Les nouveaux Statuts du CLUB-ER devront situer ses objectifs en cohérence avec ceux de l'initiative Accès à l'Energie Durable pour tous, en soulignant la spécificité de l'action du CLUB-ER en matière d'accès, et la situation de départ de ses pays membres.
- Les trois objectifs ci-après ont été retenus pour le CLUB-ER :
 - A. Développement des capacités et des compétences
Renforcer les capacités des acteurs publics et privés pour être en mesure de participer pleinement à la formulation des politiques et à l'harmonisation des cadres institutionnels pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'investissement dans l'électrification rurale,
 - B. Capitalisation et gestion des connaissances & des communications
Mettre en commun, capitaliser et partager les connaissances et les leçons de l'expérience sur les bonnes pratiques pour soutenir la mise en œuvre par les opérateurs nationaux de programmes d'accroissement de l'accès aux services électriques dans les régions rurales.
 - C. Mobilisation de ressources
Mettre en place des procédures et une dynamique de mobilisation de ressources techniques et financières pour : (i) le renforcement des capacités et de la compétence des membres du CLUB-ER, (ii) le management des connaissances et la communication associée, et (iii) la mise en œuvre d'actions innovantes et de démonstration de « nouveaux modèles » techniques, financiers ou organisationnels d'électrification rurale.
- L'organisation générale proposée par le Consultant a été validée, avec les amendements suivants :
 - Un Comité de Pilotage composé de 4 membres, élus par l'Assemblée Générale pour leur expertise technique, et représentatif de régions du Continent et des langues de travail des pays membres du CLUB-ER (français et anglais). En plus de ces 4 membres, le Président est membre de droit du Comité de Pilotage. Le Secrétaire Exécutif n'est pas membre du Comité de Pilotage mais participe à tous ses travaux en qualité de Secrétaire. Le coût de participation au Comité de Pilotage est supporté par le CLUB-ER.
 - La composition de l'équipe du Secrétariat Exécutif a été validée, en soulignant la nécessité de profils spécialisés en électrification rurale pour les postes de Secrétaire Exécutif et Assistant(e) en Communication et Capitalisation.
- Le montant des cotisations annuelles des membres et de membres associés a été maintenu à 1500 € pour l'année 2014. Pour les années suivantes, le montant des cotisations sera débattu et adapté lors de la prochaine Assemblée Générale pour tenir compte des besoins financiers qui résulteront de la mise en place de l'Association « CLUB-ER ». Le rapport du Consultant prévoit un montant minimal de cotisation de 3000 €. L'Assemblée Générale a rejeté la proposition d'une cotisation modulée suivant les pays et suivant la taille des membres associés.

5- Membres associés

Le Secrétariat a présenté le bilan des adhésions en qualité de membre associé : 5 membres associés ont rejoint le CLUB-ER (EDF, NEXANS, GIZ, ABC CONSULTING et SUNNA DESIGN). L'Assemblée a souligné l'importance de développer le nombre de membres associés pour la pérennisation financière du CLUB-ER.

6- Election d'un nouveau Président et prochaine Assemblée Générale

L'Assemblée Générale remercie la Direction Générale de l'Energie (DGE) de la République de Côte d'Ivoire pour la Présidence assurée au cours de l'année écoulée.

L'Assemblée Générale a élu à l'unanimité la Direction de l'Energie de la République de Djibouti à la Présidence du CLUB-ER pour l'année 2014.

L'Assemblée Générale a approuvé la candidature de la Zambie pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale. Elle a demandé au Secrétariat de lui adresser rapidement le cahier des charges d'organisation de l'Assemblée Générale du CLUB-ER pour validation officielle de sa candidature.

7- Clôture des travaux

Après avoir été finalisé par les participants, le projet de mémorandum préparé par les rapporteurs a été adopté par les participants, marquant ainsi la clôture des travaux de l'Assemblée Générale.

8. Clôture

A l'issue des échanges et discussions, les participants aux travaux de la 10^{ème} rencontre du CLUB-ER ont félicité IED pour le travail effectué en qualité de Secrétariat au cours des dix années d'existence du CLUB-ER. Les participants ont adressé une motion de remerciements au peuple de Djibouti et au Gouvernement de la République de Djibouti pour la chaleur de l'accueil et les facilités d'entrées et de séjour.

Les travaux de la 10^{ème} rencontre du CLUB-ER se sont achevés avec un acte d'engagement prononcé par le nouveau président élu du CLUB-ER, en la personne de Monsieur Hamoud Souleiman Cheik, de la Direction de l'Energie de Djibouti.

L'Allocution de clôture a été prononcée par son Monsieur Aboubaker Houssein Doualeh, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie chargé des Ressources Naturelles de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti le 28 novembre 2013

Pour les participants



Hamoud Souleiman Cheik
Président du CLUB-ER

Direction Générale de l'Energie

Ministère de l'Energie chargé des Ressources Naturelles de la République de Djibouti